



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E105179

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2026

ÉDITÉ LE

12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2008

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 07/04/2026

0

Raison sociale : BRUNET JEROME

LE BOURG
23360 NOUZEROLLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET

Téléphone : 05 55 89 75 60

Fax : 05 55 89 75 60

Portable : 0650275504

Siret : 503 837 379 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6108479

Site Internet :

E-mail : brunet.jerome23@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 281034650026

Responsabilité légale :

BRUNET JEROME CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 281034650026

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/04/2026

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	06/10/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	06/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	12/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	13/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/10/2022
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	09/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.